


 Infos


 Saint-Péray

septembre 2023



1

BELLE ET ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

La cérémonie du 14 juillet s'est tenue sur la place de l'Hôtel de ville, en présence de Jacques Dubay, de nombreux élus de la commune, de la députée Laurence Heydel Grillère, des maires ou de leurs représentants des communes voisines, de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, de représentants de la police municipale et nationale, d'associations ainsi que d'un public nombreux. Cette journée a été marquée par la mise à l'honneur de nombreux récipiendaires à travers la remise de galons et de médailles. Elle a également été l'occasion de saluer l'engagement et le dévouement des professionnels et volontaires, hommes et femmes, qui répondent présents tout au long de l'année. Le Lieutenant Brau, chef de centre, a tenu à exprimer sa reconnaissance envers ses équipes pour leur engagement sans faille et a adressé des remerciements chaleureux à leurs proches pour leur soutien important. Jacques Dubay, au nom de l'ensemble des élus, a souligné l'importance de cette journée de fête nationale qui permet de saluer l'engagement de toutes les personnes (pompiers, forces de l'ordre, armée...) qui contribuent activement à notre sécurité.



2

CINÉMA DE PLEIN AIR : LE 7^{ÈME} ART S'EST INVITÉ À SAINT-PÉRAY : UN VÉRITABLE SUCCÈS

Deux projections de films sur écran géant ont eu lieu sous les étoiles ! Le stade de la Plaine et le Théâtre de Verdure de Crussol ont accueilli, petits et grands, pour les films «Eiffel» et «Top Gun : Maverick». Le public, très nombreux, était ravi de partager ces moments de divertissement et de convivialité !



3

LE CENTRE DE LOISIRS : PLÉBISCITÉ PAR LES ENFANTS ET LES FAMILLES !

Cet été, le centre de loisirs municipal SAC...ADOS aura connu, comme à son habitude, un beau succès et une belle affluence !



Durant le mois de juillet et la dernière semaine d'août, environ 160 enfants ont été présents chaque jour pour découvrir ou redécouvrir les activités proposées. Les enfants ont pu passer de merveilleux moments de partage et d'amitié, encadrés par une équipe d'animateurs saisonniers de qualité, compétents, disponibles et rigoureux dans leur travail au quotidien.



4

LE PÉRIPE DE NOS 5 COLLÉGIENS : PLUS DE 800KM EN VÉLO !

En juillet, cinq courageux collégiens du collège de Crussol (Eliott Garnier, Alban Eschenbrenner, Nael Marzolf, Théotim Simon et Nino Bertini) ont parcouru à vélo le trajet jusqu'à Gross-Umstadt, notre ville jumelle en Allemagne ! Ce projet a pris naissance lors de l'échange linguistique de mars dernier où ils ont été impressionnés par le périple vers la France accompli par leurs amis allemands en 2018. Du côté des finances, les collégiens ont pu compter sur le soutien de la Mairie de Saint-Péray, du Département, du Lions Club, du Comité de Jumelage, ainsi que des sociétés Culture Vélo et Nicodis. Après plusieurs étapes et 12 jours avec des conditions météorologiques variables, nos cinq vaillants collégiens ont atteint Gross-Umstadt, où ils ont été chaleureusement accueillis par René Kirch, le maire de notre ville jumelle. Un moment d'échange et de convivialité a été organisé pour les jeunes, leur donnant l'occasion de partager leur expérience. Félicitations à eux pour cette incroyable aventure ! À travers leur expédition, ils ont brillamment représenté les couleurs de la commune.



5

TOITURE DES ÉCOLES : POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : 2^{ÈME} TRANCHE

Le déploiement de centrales solaires sur la commune se poursuit. Après l'école du Quai, c'est au tour des toits de l'école des Brémondrières de s'équiper de panneaux photovoltaïques ! Ces installations s'inscrivent dans l'engagement pris par les élus de la Commune et de la Communauté de Communes Rhône Crussol en vue d'accroître la production locale d'énergies renouvelables grâce à l'énergie solaire, une ressource majeure pour le territoire Rhône Crussol. Ce projet est mené conjointement avec Aurance-énergie, une société citoyenne qui mobilise l'épargne locale pour investir dans des toitures solaires. Cette initiative vise à répondre aux enjeux liés à la transition énergétique et écologique.



NOUVEAUTÉ

6

BORNE FONTAINE NEO : ÉCONOMIE D'EAU ET FACILITÉ D'UTILISATION



Une nouvelle borne fontaine a été installée au parc Marcale en partenariat avec Véolia et le Syndicat des Eaux. Celle-ci remplit trois fonctions : la possibilité de remplir sa bouteille ou sa gourde, de boire directement à la fontaine, ainsi que de se rafraîchir grâce à l'option de « brumisation » en cas de fortes chaleurs. En résumé, cette borne va permettre aux Saint-Pérollais de profiter d'une source d'eau potable en toute saison !

Retrouvez tous les détails et horaires sur le site internet
et la page Facebook de la Mairie de Saint-Péray

DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

www.unfuturpoursaintperay.blogspot.com

N'hésitez pas à faire connaître cette lettre d'information autour de vous !

Inscription pour la lettre d'information : www.st-peray.com
Vous la recevrez par mail chaque début de mois !

Éditeur : Mairie de Saint-Péray - Directeur de publication : J. Dubay, Maire - Rédacteur : F. Gerland.
Crédits photos et textes : Mairie de Saint-Péray / Véronique Grallat-Joly - Conception : Mairie de Saint-Péray.